

UNIVERSITE DE MONCTON

SENAT ACADEMIQUE

Réunion du 31 octobre 1968

1- **Etaient présents:**

M.- A. Savoie, président	Rev. O. Ferguson
Rev. R. Desjardins	Mme M. Dumont
Rev. L. Cyr	Mlle M. Bouchard
Rev. L. Lanteigne	M. A. Young
Sr. G. Cormier	M. V. Ross
Sr. J. Bouchard	M. J. Cadieux
Rev. R. Soucie	M. Y. Albert
Rev. M. Chamard	M. A. Hall
M. P. Dion	M. V. Raïche
M. B. Newbold	M. L. Bourque
M. N. Marcotte	M. R. LeBlanc
M. J. Dumas	M. L. Levesque, secrétaire-adjoint

Etaient absents:

M. H. Frenette, secrétaire
M. A. Boudreau
M. E. Arsenault

- 2- Après avoir constaté la régularité de la convocation, le Président de l'assemblée, M.-A. Savoie, formule un mot de bienvenue à l'intention de M. P. Dion, le Rev. M. Chamard et M. V. Raïche, trois nouveaux membres.
- 3- Le procès-verbal de la réunion du 22 mars 1968 est accepté sur proposition de M. B. Newbold, appuyé par Rev. O. Ferguson.'

4- **CORRESPONDANCE:**

- 1- Lettre de M. N. Marcotte:
Cette lettre propose que les collègues affiliés puissent offrir les deux premières années d'un programme spécialisé en Génie. Les membres suggèrent que le Conseil de la Faculté des Arts entreprennent l'étude d'un tel programme et en donne rapport au Sénat.
- 2- Lettre du Père L. Lanteigne:
Cette lettre annonce les nominations du Père L. Lanteigne et de M. V. Raïche, respectivement comme Vice-doyen de la Faculté des Arts et comme membre du Sénat académique.
- 3- Lettre du Père L. Audet: Cette lettre se rapporte à l'item No. 13 de l'ordre du jour.
- 4- Lettre de M. V. Ross:
Cette lettre déplore les divergences dans les descriptions des cours de sciences du Prospectus des Arts et de l'annuaire général. Aussi elle rapporte que les programmes des mentions Chimie et Physique de la Faculté des Arts n'assurent pas la préparation nécessaire pour une admission à la troisième année des programmes de spécialisations Chimie et Physique.
Le Père M. Chamard commente que le Conseil de la Faculté des Arts a constaté le problème. Puisque c'est un problème de coordination et de régi interne, ce Conseil en fera l'étude et soumettra un rapport au Sénat de janvier.

5- COMITE DES DEGRÉS HONORIFIQUES:

Ce comité recommandé au Sénat de décerner des doctorats honorifiques aux personnes suivantes, à l'occasion de la collation des grades, le 18 mai 1969:

- 1- Figures internationales: 1er choix: A. Peyrefitte 2e choix: P.E. Trudeau
- 2- Scientifiques éminents: 1er choix: W.C. Scneider 2e choix: R. Gaudry
- 3- Ecole de Nursing: 1er choix: Sr D. Lefebvre 2e choix: Claire Gagnon
- 4- Chefs de file acadiens: 1er choix (11 pour, 1 contre, et le reste abstentions) - Hon. André Richard 2e choix (9 pour, et 8 abstentions) - Rev. Larouche
- 5- Personnalités anglophones:
1er choix: K.C. Irving
2e choix: M. L. Bourque propose qu'à sa prochaine réunion le Sénat étudie la candidature d'une autre personnalité si M. Irving refuse. Accepté.
- 6- Anciens et amis:
1er choix: Mgr. A. Plourde 2e choix: Dr. N. Belliveau

6-7 RAPPORTS DES COMITÉS SPÉCIAUX; RAPPORT DES FACULTÉS:

Le Vice-recteur académique nous informe que, pour alléger l'ordre du S'il y a lieu, ceux qui désirent avancer une demande ou requête devront soumettre un document au Vice-recteur pour que ce dernier puisse le joindre avec les autres documents qui sont envoyés aux membres.

8- PROFESSEURS NON-REGULIERS A L'EXTENSION:

Pour assurer un enseignement valable des cours offerts l'Extension, il nous faut prendre quelques précautions:

- a) Quant aux qualifications des personnes engagées:
On suggère que la vérification de la compétence pédagogique de l'enseignant soit vérifiée par le chef du département concerné.
- b) Quant à l'approbation:
Pour éviter toutes critiques, M. J. Dumas suggère que le chef du département affecté soit apte à donner l'approbation de ces candidats.
- c) Quant au rang professoral à attribuer:
Le Pere Lanteigne recommande que l'enquête sur les structures académiques soit soumise avant de prendre décision à ce sujet.

- Pour sensibiliser le Sénat à ses responsabilités, M. J. Cadieux, appuyé par R. Soucie, propose que le Comité de l'Extension de l'enseignement soumettre à la prochaine réunion du Sénat la liste des professeurs non-réguliers à l'Extension, leurs qualifications, et les cours qu'ils enseignent.

Par un vote de 5 pour, 9 contre et 6 abstentions, la proposition est défaite.

- Mlle M. Bouchard recommande aux centres de cours d'extension que cette liste soit remise à la réunion régulière du Conseil le 14 novembre.

9- QUALITÉS D'ADMISSION:

Le Conseil des Doyens, de concert avec les Directeurs des études, aura à présenter un texte au prochain Sénat concernant l'établissement de nos politiques éventuelles de nos exigences d'admission. Les membres recommandent que les exigences soient uniformes dans nos Collèges, Ecoles et Facultés, pour éviter les irrégularités et les divergences.

Commentaires additionnels:

- Le P. R. Desjardins informe les membres qu'à l'Université les tests administrés par SACU serviront comme moyen supplémentaire à l'évaluation des nouveaux candidats.
- M. R. LeBlanc demande au responsable des admissions d'établir les statistiques, par Faculté et Ecole, des étudiants qui ont été admis l'essai ou sous condition pour l'année académique courante.

10- STATUT DES ANGLOPHONES:

- M. N. Marcotte, appuyé par M. B. Newbold, propose qu'un Comité soit formé au Sénat pour faire étude sur la question, et qu'il en fasse rapport lors d'une réunion subséquente du Sénat académique. Cette proposition est acceptée.
- Le Père L. Lanteigne, appuyé par Mme M. Dumont, propose que l'Exécutif du Sénat nomme les membres de ce comité, et qu'on donne à ce comité les termes de référence, à savoir:
 - inventaire de la situation actuelle
 - à quoi ce statut nous oblige
 - les remèdes à prendre
 La proposition est acceptée.

Recommandations:

- Pour être aussi exhaustive que possible, cette enquête devra aussi s'étendre aux centres d'extension des collèges affiliés.
- Si, d'ici janvier, à l'intérieur d'une Faculté ou Ecole, il y a des problèmes d'interprétation de ce statut, les membres du Sénat sont d'avis que le Doyen ou Directeur élucide les doutes avec le professeur concerné.

11- ENQUÊTE SUR LES STRUCTURES ACADÉMIQUES:

- Le P. O. Ferguson, appuyé par M. R. LeBlanc, propose que la Commission d'enquête sur les structures académiques soit créée, et que des mesures soient prises pour la mettre en mouvement dans le plus bref délai. La proposition est acceptée.

Recommandation:

A la suite des nominations des membres de cette Commission et à la suite des précisions de leurs mandats, on recommande à M. le Recteur de convoquer une réunion du Sénat.

12- TRANSFERT DE CREDITS:

Le Père R. Desjardins nous informe qu'un rapport sera présenté au prochain Sénat concernant le réajustement de nos politiques de transfert de crédits par rapport à la scène nationale.

13- PROMOTION PAR SUJETS:

A la suite de la proposition du Conseil de la Faculté des Arts, le P. M. Chamard, appuyé par M. L. Bourque, propose que le Comité des règlements académiques poursuive l'étude de ce projet, et livre ses recommandations au Sénat de janvier.

Cette proposition est acceptée.

14- REPRÉSENTATION ÉTUDIANTE AU SÉNAT:

Le P. M. Chamard, appuyé par M. V. Raïche, propose qu'un étudiant des trois institutions respectives de Bathurst, d' Edmundston, et de Moncton, soit invité e titre d'observateur au prochain Sénat académique.

La proposition est adoptée.

15- AMENDEMENTS AUX RÈGLEMENTS ACADEMIQUES :

L'Assemblée révisé brièvement les changements que le Comité des règlements académiques a acceptés durant l'été.

Recommandations:

- M. P. Dion suggère que le règlement concernant le "refus d'admission" soit remis à l'étude.
- M. B. Newbold recommande à ce Comité de réviser attentivement le paragraphe concernant les "Thèses".
- M. le Président demande aux membres d'examiner avec soin le texte, quitte à faire les modifications qui s'imposent au Sénat de janvier.

16- AFFAIRES NOUVELLES:

1- M. P. Dion nous informe que le document "Etude sur la recherche e l'Université de Moncton" sera prochainement distribué à tous les professeurs de l'Université, et e des membres du gouvernement. Des commentaires adressés au co-ordinateur du Comité sur la recherche seraient appréciés.

2- M. Dion demande que l'item "Centre de Recherches d'Etudes Acadiennes" soit mis e l'ordre e du jour de la prochaine réunion, et que les documents s'y référant soient distribués aux membres.

3- A la suite de la démission de M. V. Ross comme membre du Comité des Statuts, M. J. Dumas appuyé par Rév. R. Soucie, propose que M. J. Cadieux le remplace.

La proposition est acceptée. Ajournement

Luc G. Lévesque
Secrétaire-adjoint